



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Société générale

Question au Gouvernement n° 354

Texte de la question

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, une fraude de cinq milliards d'euros place la banque Société Générale sous le feu des projecteurs de l'actualité - et nous ne connaissons peut-être pas encore l'ampleur réelle des pertes, ni le nombre de ceux qui en tiré des profits directs.

Cette affaire est en réalité une expression de la crise profonde de votre système du " tout financier " C'est en effet le système lui-même qui est en cause. C'est lui qu'il faut changer et encadrer, pour le rendre utile à l'emploi, à la croissance (*" Comme en URSS ? " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), à la satisfaction des besoins sociaux. Supprimer les franchises médicales, augmenter le pouvoir d'achat : il y a tant de choses à faire ! Car, contrairement à vos affirmations, il y a énormément d'argent dans notre pays, mais seul le capitalisme financier en profite !

Pendant que les banques s'offrent le luxe de perdre des sommes faramineuses sans être pour autant vraiment remises en cause, l'emploi trinque, les salariés souffrent. Je pense aux 595 salariés du site lorrain de la société Mittal, aux 450 de chez Millenium au Havre, aux 3 000 d'Arques, dans le Pas-de-Calais, menacés de licenciement, à ces travailleurs pauvres qui ne peuvent même plus accéder au logement. (*" C'est vrai ! " sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Je pense aux souffrances générées par l'oppression du patronat, qui peut conduire au suicide. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) J'en veux pour preuve les huit salariés licenciés pour fait de grève par la verrerie du Havre, dont vous aviez décoré le président-directeur général : l'un d'eux a tenté de mettre fin à ses jours.

Madame la ministre, quand allons-nous, ici, dans notre assemblée, débattre du principe même de ce système financier, des traités européens et des politiques nationales qui l'ont favorisé ?

Quand et comment allez-vous conduire une politique nationale et européenne de l'industrie, de l'emploi, de la formation, de la qualification, propre à répondre aux besoins sociaux et écologiques, dont, enfin, la finance ne sera plus le but ultime ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi*. Je pense moi aussi, monsieur le député, à tous les salariés que vous venez de mentionner.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Non !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Si, messieurs.

Il convient aussi de penser aux 120 000 salariés de la Société Générale ainsi qu'aux clients de cet établissement bancaire de qualité. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) C'est précisément pour cette raison que nous avons tout intérêt, à la fois à l'échelon international et à l'échelon français, à préserver, et, quand elle est absente, à établir la transparence.

M. Frédéric Cuvillier. Un Grenelle de la transparence ?

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Vous pouvez compter que nous agissons dans ce

domaine.

C'est pour cette raison que je rendrai lundi au Premier ministre un rapport extrêmement précis. Il sera immédiatement publié et mis en ligne, pour que chaque Français puisse disposer des réponses aux trois questions suivantes : comment les faits se sont-ils réellement déroulés ? pourquoi les contrôles qui auraient dû être mis en place n'ont-ils pas fonctionné ? quels nouveaux contrôles devons-nous mettre en place pour que de tels incidents ne se reproduisent pas ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Julien Dray. Des incidents à cinq milliards d'euros !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Il faudra également répondre à une question qui n'est pas accessoire de mon point de vue : oui ou non, la banque a-t-elle respecté l'ensemble de la réglementation boursière et bancaire ?

C'est seulement lorsque nous aurons les réponses à ces questions que nous pourrons tirer les conclusions qui nous permettront de modifier la réglementation bancaire.

En ce qui concerne la politique de l'emploi, de la formation professionnelle et la politique industrielle, nous sommes à l'oeuvre. Nous réformons en profondeur le marché de l'emploi, grâce notamment à la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, qui doit être votée cette semaine.

M. Albert Facon. Tout va très bien, madame la marquise !

M. Frédéric Cuvillier. Allez dans les quartiers voir comment ça se passe !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Rassurez-vous, je vais sur le terrain.

Des textes relatifs à la formation professionnelle vous seront soumis à l'issue du processus de consultation des partenaires sociaux, selon la méthode qui sera toujours la nôtre : procéder à des consultations et nous assurer que nous répondons bien aux besoins, et ne réglementer qu'ensuite, autant que nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 354

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 janvier 2008